

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Permabond TA4202B

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Permabond TA4202B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Permabond Engineering Adhesives Ltd.

Wessex Way Colden Common Winchester

Hampshire. SO21 1WP

United Kingdom

Tel: +44 (0)1962 711 661 Fax: +44 (0)1962 711 662 info.europe@permabond.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC UK: +(44)-870-8200418 CHEMTREC US: 800-424-9300 (CCN: 829878)

Numéro d'appel d'urgence

national

CHEMTREC France: +(33)-975181407

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 2 - H225

Dangers pour la santé

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335

humaine

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

P302+P352a EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au

savon

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Contient

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE, MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE,

PHENOTHIAZINE

Mentions de mise en garde supplémentaires

P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.

P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir

dans une position où elle peut confortablement respirer.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre

sèche ou de la brume pour l'extinction.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la Communauté actuelle, nationale et

locale.

2.3. Autres dangers

Aucunes dans les conditions normales. Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE		60-100%
Numéro CAS: 80-62-6	Numéro CE: 201-297-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01- 2119452498-28-XXXX
Classification		2110102100207000

Flam. Liq. 2 - H225 Skin Irrit. 2 - H315

Skin Sens. 1 - H317

STOT SE 3 - H335

Permabond TA4202B

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

10-30%

Numéro CAS: 868-77-9 Numéro CE: 212-782-2 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119490169-29-XXXX

Classification

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317

3,5-DIETHYL-1,2-DIHYDRO-1-PHENYL-2-

1-5%

PROPYLPYRIDINE

Numéro CAS: 34562-31-7 Numéro CE: 252-091-3

Exemption d'enregistrement REACH - <1 tonne

Classification

Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319

PHENOTHIAZINE <1%

Numéro CAS: 92-84-2 Numéro CE: 202-196-5 Facteur M (aigu) = 1 Facteur M (chronique) = 1

Classification

Acute Tox. 4 - H302 Skin Sens. 1 - H317 STOT RE 2 - H373 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Ne pas faire vomir.

Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Si des

symptômes apparaissent alerter un médecin

Contact oculaire Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement à

grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin

si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation Irritant pour les voies respiratoires.

Contact cutané Irritation cutanée. Dermatite légère, éruption cutanée allergique.

Contact oculaire Effet irritant. Peut entraîner des rougeurs et des douleurs.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau

diffusée.

Moyens d'extinction

inappropriés

Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se

répandent au niveau du sol et s'accumuler au fond des conteneurs. Les vapeurs peuvent être

enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une braise.

Produits de combustion

dangereux

La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. Monoxyde de carbone (oxide de carbone), de dioxyde de carbone (gaz carbonique) et d'hydrocarbures non identifiés. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection

appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Eliminer toute source d'inflammation. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Ne

pas respirer les vapeurs. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de

cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

de l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Transférer dans des

récipients adaptés et étiquetés, pour élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des

informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser dans un espace bien ventilé. Ne pas avaler,

ne pas inhaler. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de

charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient à

l'abri de l'humidité. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une

température comprise d'entre 2°C et 7°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s)

Adhésif.

particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 205 mg/m³ Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 410 mg/m³

PHENOTHIAZINE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 5 mg/m³

*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée.

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE (CAS: 80-62-6)

DNEL Travailleurs, Industrie/Professionnel - Inhalatoire; Long terme : 208 mg/m³

Travailleurs, Industrie/Professionnel - Cutanée; Long terme : 13.67 mg/kg p.c. /jour

Travailleurs, Industrie/Professionnel - Inhalatoire; Court terme : 416 mg/m³

PNEC Travailleurs, Industrie/Professionnel - Eau; Long terme <0.94 mg/l

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE (CAS: 868-77-9)

DNEL Travailleurs, Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 4.9 mg/m³

Travailleurs, Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.3 mg/kg p.c.

/jour

PNEC Travailleurs, Industrie - Eau; Long terme 0.482 mg/l

Travailleurs, Industrie - Sol; Long terme 0.476 mg/kg

Travailleurs, Industrie - Station d'épuration des eaux usées; Long terme 10 mg/l

Travailleurs, Industrie - eau douce; 3.79 mg/kg

3,5-DIETHYL-1,2-DIHYDRO-1-PHENYL-2-PROPYLPYRIDINE (CAS: 34562-31-7)

DNEL Pas de données disponibles.PNEC Pas de données disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection







Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les lunettes de protection doivent être conformes à la norme EN 166

Protection des mains

Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques. Les gants de protection doivent être conformes à la norme EN 374. Pour une exposition jusqu'à 4 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur: ≥ 0.4 mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 0.5 heures. Pour une exposition jusqu'à 8 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur: ≥ 0.4 mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements et équipements de protection appropriés pour éviter tout risque de contact du produit avec la peau.

Mesures d'hygiène

Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Respecter les mesures de protection et d'hygiène industrielles.

Protection respiratoire

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive. Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Filtre à vapeurs organiques. Type A. (EN14387)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide. Couleur Vert.

Odeur Acre. Acrylique Seuil olfactif Non disponible. Hq Non pertinent.

Point de fusion Non disponible.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

~100°C

Point d'éclair 11°C

Taux d'évaporation Non disponible.

supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

d'explosivité

Limites

Non disponible.

Pression de vapeur 28 mm Hg

Densité de vapeur 3.46 Densité relative 1.0

Permabond TA4202B

Solubilité(s) Légèrement soluble dans l'eau. Soluble dans les matériaux suivants: Solvants organiques.

Coefficient de partage Non disponible.

Température d'auto-

Non disponible.

inflammabilité

Viscosité

≈4000 mPa s @ 23°C Thixotropic

Propriétés comburantes Non disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations Non pertinent.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants. Acides forts. Bases

fortes.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de

dangereuses stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Eviter la chaleur, les flammes et

toute autre source d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants. Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone (oxide de carbone), du

dioxyde de carbone (gaz carbonique) et des composes organiques non identifiés.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les

composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la

santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Aucunes dans les conditions normales.

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Contact cutané Irritant pour la peau.

Contact oculaire Effet irritant. Peut entraîner des rougeurs et des douleurs.

Informations toxicologiques sur les composants

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL50 5 000,0

mg/kg)

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée

(DL₅₀ mg/kg)

5 000.0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation

(CL₅₀ vapeurs mg/l)

29,8

Espèces Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation Non irritant. Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation

cutanée temporaire.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires

Non irritant.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Souris: Sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris:

Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Non-concluant.

vitro

Essais de génotoxicité - in Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

vivo

Cancérogénicité

Cancérogénicité CMR: no

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

reproduction - fertilité

Toxicité pour la Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux non-

reproduction teratogenic, not embryotoxic

développement

Permabond TA4202B

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Organes cibles Voie respiratoire Irritation.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Organes cibles Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL50

5 000,0

mg/kg)

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée

5 000.0

(DL₅₀ mg/kg)

Espèces Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅o

Pas d'information disponible.

inhalation)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Score érythème/escarre: Érythème très léger - à peine perceptible (1). Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires

Moyennement irritant.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

vitro

Essais de génotoxicité - in Aberration chromosomique: Négatif.

vivo

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de données de test particulières disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la Dépistage - NOAEL >=1000 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat F1

reproduction - fertilité

Permabond TA4202B

Toxicité pour la

Toxicité pour le développement: - NOAEL: >=1000 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

reproduction développement

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT

Pas de données de test particulières disponibles.

un

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT Pas de données de test particulières disponibles.

rép.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non applicable.

3,5-DIETHYL-1,2-DIHYDRO-1-PHENYL-2-PROPYLPYRIDINE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅o

mg/kg)

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée

1 000,1

500,1

(DL₅o mg/kg)

Espèces Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL50

Pas de données de test particulières disponibles.

inhalation)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation Moyennement irritant.

cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires

Moyennement irritant.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas de données de test particulières disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Pas de données de test particulières disponibles.

vitro

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de données de test particulières disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Permabond TA4202B

Toxicité pour la

Pas de données de test particulières disponibles.

reproduction - fertilité

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT

Pas de données de test particulières disponibles.

un

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT Pas de données de test particulières disponibles.

rép.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas de données de test particulières disponibles.

PHENOTHIAZINE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL50 1 370,0

mg/kg)

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée

(DL₅o mg/kg)

2 000,1

Espèces Rat

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les

composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la

santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.

Informations écologiques sur les composants

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: > 79 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - CE₅₀, 48 heures: 69 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques

Toxicité aiguë - plantes NOEC, 72 heures: > 110 mg/l, Selenastrum capricornutum aquatiques CE₅₀, 72 heures: > 100 mg/l, Selenastrum capricornutum

Toxicité aiguë - CE₂₀, 30 minutes: 150 - 200 mg/l, Boues activées

microorganismes

toxicité aquatique chronique

Permabond TA4202B

Toxicité chronique poissons aux premiers stades de leur vie NOEC, 35 jours: 9.4 mg/l, Danio rerio (Zebrafish)

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques

NOEC, 21 jours: 37 mg/l, Daphnia magna

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: > 100 mg/l, Oryzias latipes (médaka)

Toxicité aiguë -

invertébrés aquatiques

CE₅₀, 48 heures: 380 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

CE₅o, 72 heures: 836 mg/l, Selenastrum capricornutum NOEC, 72 heures: 400 mg/l, Selenastrum capricornutum

Toxicité aiguë - microorganismes

CE₅₀, 16 heures: > 3000 mg/l, Pseudomonas fluorescens

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques

NOEC, 21 jours: 24.1 mg/l, Daphnia magna

PHENOTHIAZINE

toxicité aquatique aiguë

 $C(E)L_{50}$ 0.1 < $C(E)L50 \le 1$

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 70.7 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë -

invertébrés aquatiques

CE₅₀, 48 heures: 11.92 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

CE₅₀, 72 heures: > 100 mg/l, Desmodesmus subspicatus

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit n'est pas facilement biodégradable.

Informations écologiques sur les composants

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE

Biodégradation Eau - Dégradation 94%: 14 jours

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

Biodégradation Eau - Dégradation 84%: 28 jours

PHENOTHIAZINE

Biodégradation Eau - Dégradation 0%: 28 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Non disponible.

Informations écologiques sur les composants

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

Potentiel de

FBC: 1.34 - 1.54,

bioaccumulation

PHENOTHIAZINE

Potentiel de bioaccumulation

FBC: 127-660, Cyprinus carpio (carpe commune)

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas de données disponibles. Le produit a une faible solubilité dans l'eau.

Eau - Koc: 42.7 @ 20°C

Informations écologiques sur les composants

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

Coefficient

d'adsorption/désorption

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations

PBT et vPvB

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale L'élimination des déchets doit se faire suivant les réglementations communautaires,

nationales et locales. Les emballages vides peuvent contenir des résidus du produit. Observer les précautions indiquées sur la fiche de données de sécurité et sur l'étiquette

même après la vidange.

Méthodes de traitement des

déchets

Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de

l'autorité locale d'élimination des déchets.

Classe déchet 08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres

substances dangereuses.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

1993

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

LIQUIDE INFLAMMABLE, N.A.S (contains Methylmethacrylate)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

3

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Ш

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-E

Numéro d'identification du

33 Highly flammable liquid (flash point below 21°C).

danger (ADR/RID)

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et

au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009

No. 716).

Législation UE Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008

relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges,

amendé.

RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à

ces substances (REACH)

Document d'orientation Workplace Exposure Limits EH40.

CHIP for everyone HSG228.

Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision 06/08/2019

Révision 9

Remplace la date 30/06/2017

Mentions de danger dans leur H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

intégralité H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.